



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lysogene obtient un financement non dilutif de 4,3 millions d'euros de Bpifrance pour accompagner son développement

- **Financement composé d'un prêt innovation R&D de 3,0 millions d'euros et d'une avance récupérable de 1,3 million d'euros**
- **Renforcement de la trésorerie et extension de la visibilité financière**

Paris, France — le 26 novembre 2021 à 08h00 — Lysogene (FR0013233475 – LYS), société biopharmaceutique de phase 3 s'appuyant sur une plateforme technologique de thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC), annonce aujourd'hui avoir obtenu un financement non dilutif de 4,3 millions d'euros de la part de Bpifrance.

Ce financement est constitué d'un prêt Innovation R&D de 3,0 millions d'euros destiné à financer l'étude clinique du candidat médicament LYS-GM101 dans le traitement de la gangliosidose à GM1, et d'une avance récupérable de 1,3 million d'euros pour préparer les études précliniques de LYS-FXS01 dans le syndrome de l'X fragile.

Le prêt innovation R&D est intégralement débloqué à la signature du contrat et amorti sur 5 ans à partir de 2024. L'avance récupérable est versée en deux tranches, dont 0,9 million d'euros à la signature du contrat et 0,4 million d'euros en 2024, et remboursable sur 5 ans à partir de 2025.

Stéphane Durant des Aulnois, Directeur Administratif et Financier de Lysogene a déclaré : « *Ce financement non dilutif est un accélérateur essentiel pour le développement des nouveaux programmes de Lysogene avec le recrutement en cours des patients dans l'étude clinique avec LYS-GM101 dans la gangliosidose à GM1, et le démarrage des études précliniques avec LYS-FXS01 dans le syndrome de l'X fragile. Nous sommes très heureux du soutien et de la confiance témoignés par Bpifrance qui continue d'accompagner la Société dans son développement* ».

À propos de Lysogene

Lysogene est une Société biopharmaceutique spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC). La Société a acquis une compétence unique lui permettant de délivrer des thérapies géniques dans le SNC pour traiter des maladies de surcharge lysosomale et d'autres maladies génétiques du SNC. Lysogene mène actuellement une étude clinique de Phase 2/3 dans la MPS IIIA, en partenariat avec Sarepta Therapeutics, Inc. Une étude clinique adaptative dans la gangliosidose à GM1 est en cours. Conformément à l'accord conclu entre Lysogene et Sarepta Therapeutics, Inc., Sarepta Therapeutics, Inc. détiendra les droits commerciaux exclusifs de LYS-SAF302 aux États-Unis et dans les marchés hors Europe, tandis que Lysogene maintiendra l'exclusivité commerciale de LYS-SAF302 en Europe. Lysogene a également conclu un accord exclusif de licence mondiale avec la SATT Conectus pour un candidat de thérapie génique dans le traitement du syndrome de l'X fragile, une maladie génétique liée à l'autisme. www.lysogene.com.

Déclarations prospectives de Lysogene

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques et les prévisions de trésorerie de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes (i) à des changements sans préavis, (ii) à des facteurs que la Société ne maîtrise pas, (iii) aux résultats des études cliniques, (iv) à des augmentations des coûts de production, (v) à des réclamations potentielles sur ses produits, et (vi) à une modification de la nature de ses accords avec la société Sarepta Therapeutics. Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives. Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document d'enregistrement universel 2020 de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 12 avril 2021 sous le numéro D.21-0296, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Contacts

Stéphane Durant des Aulnois
Directeur Administratif et Financier
stephane.durant-des-aulnois@lysogene.com
+ 33 1 41 43 03 99